

# SUTTAAAS

Syndicat Unique des Travailleurs du Transport Aérien  
et des Activités Annexes du Sénégal



Dakar, le 06 OCTOBRE 2017

A

**Madame Maïmouna Ndoye SECK**

*Ministre des Transports Aériens*

*et du Développement des infrastructures aéroportuaires*

Objet : **Notes d'audience**

**Madame le Ministre,**

Le SUTTAAAS après vous avoir adressé ses vives félicitations pour la confiance accordée par le Président pour la réussite du transfert des activités aéroportuaires vers **AIBD**, vous remercie pour cette audience qui arrive à son heure afin d'édifier la lanterne des travailleurs.

Nous avons transmis à son excellence **un courrier en date du 25 septembre 2017**, un relevé de propositions qui nous l'espérons a été utile pour la mise sur orbite de la société **2AS**.

Cette délégation du SUTTAAAS forte de toutes ses sections est accompagnée par le camarade **Mody GUIRO** - *Secrétaire général de la CNTS* - qui va faire l'introduction avant la présentation de nos notes d'audience.

## **I- La réinsertion des travailleurs**

Avec la création de la société **2AS**, les nouveaux arrivants dans les DUTY FREE, salons bars et restaurants. Le SUTTAAAS n'a jamais cessé de réclamer le reversement de ces agents qui ne doivent pas subir les conséquences de ces restructurations.

**LAGARDERE** doit reprendre les travailleurs actuels et tout nouvel opérateur devra capitaliser sur les expertises existantes avant de songer à aller ailleurs pour un transfert pour tous et réussi vers **AIBD**.

Le même principe est requis au niveau des salons bars et restaurants.

# SUTTAAAS

Syndicat Unique des Travailleurs du Transport Aérien  
et des Activités Annexes du Sénégal



## II- Avantages acquis

Après le reversement, le SUTTAAAS réclame dans le cadre de 2AS la cession gracieuse de **10% des actions** pour les salariés ainsi que la signature d'accords d'établissement avec la direction de 2AS pour le maintien des avantages salariés avant la fin de la révision totale de la convention collective.

L'apurement de tous les passifs au niveau de l'**IPRES, la CAISSE DE SECURITE SOCIALE** et l'**IPMTA**.

Le maintien du fonds social pour l'indemnisation des ex travailleurs de **AIR AFRIQUE, SENEGAL AIRLINES, ABS** de même que le reversement de ces derniers dans les structures nouvelles.

Le respect de l'embauche en priorité des ex travailleurs de **SENEGAL AIRLINES** dans la nouvelle compagnie.

Le maintien de l'ancienneté est aussi primordial pour le SUTTAAAS, ainsi que la retraite complémentaire déjà effective au sein de SHS.

## III- Habitat social

En synergie avec nos camarades de l'intersyndicale de l'aéroport dont le Président est invité à cette audience nous réitérons la demande des travailleurs d'avoir accès à titre gracieux de terrains viabilisés dans la future **ZAC DE DAGA KHOLPA**.

## IV- Modalités pratiques du transfert

L'idéal pour le SUTTAAAS est que la société SHS avec tout ce qu'elle représente participe activement à la mise sur orbite de 2AS mais si le refus persiste nous demandons à la tutelle de nous proposer une formule afin de faciliter le reversement des agents de SHS. Le volet transport, la négociation avec **EIFPAGE** d'un forfait pour les travailleurs qui vont avec leurs propres véhicules de même qu'un tarif Travailleur pour le parking géré par la société **LAS SA** devront faire l'objet d'un protocole clair entre le SUTTAAAS la tutelle et **LAS SA** dans l'intérêt de tout le monde et du Sénégal.

# SUTTAAAS

Syndicat Unique des Travailleurs du Transport Aérien  
et des Activités Annexes du Sénégal



## Conclusion

En conclusion **Madame le Ministre**, nous vous remercions pour l'écoute et vous suggérons de signer un relevé de conclusions sur tous les points d'accords afin que nos mandants soient rassurés et édifiés sur ce transfert et fermer définitivement les portes du faux et de l'opprobre.

Le SUTTAAAS qui est un allié sur lequel vous pouvez compter vous transmet ses sincères remerciements pour cette audience.

*Le Secrétaire Général*

Alassane NDOYE